



Fiche Technique

Désignation : Traitement Bois Tous Usages D'XYL ⁽¹⁾⁽²⁾



Propriétés

D'XYL Tous Usages est un produit « prêt à l'emploi » insecticide, fongicide et **antitermites**, pour le traitement préventif et curatif des bois de construction : charpentes, ossatures bois...

Garanti 10 ans.

Emploi

- Insecticide et fongicide.
- Traitement des bois d'œuvre sains ou infestés.
- Préventif et curatif (bois sains ou attaqués).
- Tous types de bois. Toutes les essences.
- Intérieurs et extérieurs.
- Insecticide, contre : les capricornes, les lyctus, les termites, les vrillettes...
- Fongicide, contre : les champignons, pourriture cubique, fibreuse...
- Sans odeur.
- Les risques couverts sont ceux des classes 1 et 2, ainsi que la classe 3-A pour les bois résineux.
- Permet de retraiter les coupes.
- Les bois traités peuvent être collés, peints, vernis ou lasurés.
- Recouvrable par tous types de finitions (48H).

BOIS ATTAQUÉ



BOIS SAIN



Application

Traitement préventif :

- L'application par : badigeonnage ou pulvérisation (1 ou 2 applications suivant la classe de risque)
- Consommation :
 - Classe 1 : 10 m²/ L. en 1 couche (résineux et feuillus).
 - Classe 2 : 5 m²/ L. en 2 couches (résineux et feuillus).
 - Classe 3 : 5 m²/ L. en 2 couches (résineux).

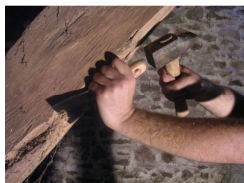


Trempage : 30 secondes à 3 minutes

- Fixation : après égouttage sous abri, 4 heures.
- Séchage : 24 à 48 heures en atmosphère ventilée, dans les conditions normales.

Traitement curatif :

- Procéder au nettoyage et bûchage des bois attaqués.
- Appliquer par : badigeonnage et aspersion (double application de surface), injection sous pression pour les bois de forte section (chevrons, bastaings...).
- Consommation : 3,3 m²/ L. en 3 couches suivant les essences et les applications (badigeonnage, injection...).



① Buchage des parties attaquées et balayage des poussières

② Perçage ϕ 9,5 mm tous les 30 cm sur les sections supérieures à 8 cm, (Chevrons, bastaings, madriers...) sur minimum 2/3 de l'épaisseur
Mèche ϕ 9,5 mm DALEP réf. 609 001



③ Pose d'injecteurs bois pour diffuser le produit au cœur du bois
Injecteurs bois à bille ϕ 9,5 mm DALEP réf. 609 500

④ Injection du produit de traitement de bois D'XYL dans tous les trous
Pompe d'injection Pan 15/18 DALEP réf. 518 025



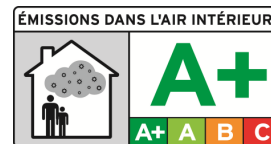
⑤ Pulvérisation du produit de traitement de bois D'XYL sur l'intégralité de la charpente
Lance de pulvérisation DALEP réf. 612 003

Précautions d'emploi

- Ne pas traiter des bois gelés.
- Les tailles et les coupes doivent être traitées.
- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandée.
- Ne pas rejeter dans l'environnement.
- Ne pas réutiliser l'emballage.
- Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Identification

- Couleur : incolore / Blanc
- Densité : 1
- pH : 6-8



Conditionnement

Désignation	Conditionnement	Référence	Code barres
Traitement Bois D'XYL	Bidon de 5 litres (pour 15 à 50 m ²)	310 005	3 7004536 0020 4
Traitement Bois D'XYL	Bidon de 25 litres (pour 75 à 250 m ²)	310 025	3 7004536 0021 1
Traitement Bois D'XYL	Fût de 200 litres (pour 600 à 2 000 m ²)	310 200	3 7004536 0023 5
Traitement Bois D'XYL	Container de 1 000 litres (pour 3 000 à 10 000 m ²)	310 999	3 7004536 0024 2

Fiche de données de sécurité disponible sur:



(1) Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

(2) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Type de préparation: TP 8 – produit de préservation du bois.

Les informations sont données à titre indicatif et n'impliquent par conséquent aucun engagement ni aucune garantie de notre part. Elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé, Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit. La garantie se limite au remplacement du produit et ne couvre pas les coûts de mise en œuvre, remise en état ou tout autres frais.